

# Note de l'EDAM n° 4

## Enquête Djiboutienne auprès des Ménages - Indicateurs sociaux

République de Djibouti  
Ministère du Commerce et du Tourisme  
Direction Nationale de la Statistique

\*\* 17 mars 1996 \*\*

### Réalisation de la base de sondage

La réalisation de la base de sondage dans les quatrième et cinquième arrondissements de Djibouti-ville posent des problèmes particuliers. Les cartes existantes sont anciennes et n'ont pas été actualisées récemment. Certaines zones habitées n'y figurent donc pas. Il s'agit pour l'essentiel de zones d'habitat spontané et précaire, très dense, où le travail cartographique est rendu difficile par l'absence de routes et par la méfiance de la population à l'égard de l'administration.

Un nouveau découpage en zones de dénombrement y a été effectué.

**Avancement :** Les travaux de terrain ont couvert entièrement quatre des cinq arrondissements de la ville de Djibouti, et sont en cours dans le cinquième. Sauf imprévu, ils seront achevés le 21 mars.

#### Situation à la date du 17 mars 1996

	Arrondissement				
	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Nombre total de ZD	36	53	22	53 (*)	46 (*)
Nombre de ZD recensées	36	53	22	53	22
% de ZD recensées	100%	100%	100%	100%	48%

(\*) Selon le nouveau découpage cartographique.

A l'issue des travaux cartographiques à Djibouti-ville, les agents cartographes bénéficieront de quelques jours de congé. Durant ces journées, la DI.N.A.S. finalisera la base de données informatique des données cartographiques et procédera au tirage de l'échantillon de 1600 ménages. Les agents cartographes reprendront ensuite le travail dans les districts de l'intérieur, pour une durée de trois semaines, selon le plan d'activité établi.

### Formation des enquêteurs

La formation théorique des enquêteurs, en cours depuis le 10 mars, se poursuivra jusqu'au 21 mars.

Un test de sélection sera organisé au terme de cette formation, qui permettra de retenir 4 contrôleurs et 19 enquêteurs. Les autres personnes formées seront mises, par ordre de mérite, sur une liste de réservistes.

Une formation pratique d'une semaine suivra la formation théorique. Les enquêteurs et contrôleurs retenus travailleront "en conditions réelles", auprès de ménages hors échantillon. Durant cette semaine d'exercice, les contrôleurs et superviseurs vérifieront et corrigeront très soigneusement tous les questionnaires remplis par les enquêteurs, afin de s'assurer de la compétence de chacun d'entre eux avant de débiter l'enquête proprement dite.

### Participation du personnel de la santé

Sur proposition de l'Unicef, et sur décision du Ministre de la Santé, il avait été décidé d'associer le personnel de la Santé à la réalisation de l'EDAM. Plus précisément, il avait été prévu de recourir aux élèves de 3ème année du Centre de Formation du Personnel de la Santé (CFPS). Le programme de formation de ce personnel prévoit en effet la participation à une enquête sur le terrain. Pour la collecte des données à Djibouti-ville, les sage-femmes devaient être mises à la disposition de la DI.N.A.S. pour une durée de trois semaines, suivies des élèves-infirmiers pour une durée de trois semaines également.

Les élèves du CFPS recevant du Ministère de la Santé une bourse de 50.000 F, il avait été décidé

de leur accorder une prime supplémentaire de 25.000 F, afin d'aligner leur indemnité sur celle des agents enquêteurs (75.000 F).

En collaboration avec l'Unicef, la DI.NA.S. a formé les sage-femmes. Au terme de leur formation, le 17 mars, les élèves ont exprimé des exigences démesurées, que ni l'Unicef, ni la DI.NA.S. ni le Ministère de la Santé, ne jugent acceptables.

Des solutions alternatives sont donc à l'étude.

---

---

### **Disponibilité des fonds**

---

---

Le Ministre des Finances et de l'Economie nationale, le Ministre du Commerce et du Tourisme, et le Ministre de la Santé et des Affaires sociales, ont signé le 12 mars le *contrat de co-financement de l'EDAM par le Projet d'Appui au Secteur Santé (IDA)*. Dès le 20 mars, un versement de 10.000 \$ devrait être effectué sur le compte du projet EDAM.

La DI.NA.S. a par ailleurs finalisé le projet de contrat PNUD/UNOPS, concrétisant la contribution du PNUD. Un premier versement de 10.000 \$ sera effectué le 30 mars au plus tard.

La DI.NA.S. présentera son premier rapport financier au début du mois d'avril.

**Des demandes d'informations complémentaires ainsi que des remarques et suggestions sur la *Note de l'EDAM* peuvent être adressées à M. Houssein Hassan Farah, Directeur de la Direction Nationale de la Statistique, Ministère du Commerce et du Tourisme.**

 (+253) 35 16 82

 **BP 1846, Djibouti, Rép. de Djibouti**